CERCLE NAUTIQUE DU PAYS D'AIX

Régate du Pays d'Aix

Le Samedi 19 Juin 2021

AVANT PROGRAMME

Le **Cercle Nautique du Pays d'Aix**, organisent le samedi 19 juin 2021 la Régate du Pays d'Aix.

LIEU :

Lac de Peyrolles 13860- Peyrolles-en-Provence

PARCOURS :

Distance de 800 m, en eau morte, en ligne droite, un balisage «Albano» sur 6 couloirs, courses chronométrées.

DIFFUSION DES INFORMATIONS

Sur les sites de la ligue de Provence-Alpes http://www.avironsudpaca.com

COURSES :

COURSES :

Pour pouvoir être inscrit, chaque licencié doit avoir son brevet d'argent validé.

.

CERCLE NAUTIQUE DU PAYS D'AIX

Séries prévues le matin à partir de 9 h 30

Classement général au temps par catégorie pour tirages des finales de l'après-midi.

Finales à partir de 14 h 00

ARBITRAGE :

Les courses se dérouleront suivant le code des courses F.F.A. Annexe 7-1 – Code des régates

L'arbitrage sera assuré par la ligue de Provence-Alpes d'Aviron.

Les amendes correspondant aux sanctions financières seront à régler à la LiPAA.

RÉUNION DES DÉLÉGUÉS :

Réunion des délégués : Jeudi 17 mai en visio *(pour être en adéquation avec le protocole sanitaire)* horaire et date vous seront confirmés rapidement

Rappel Règlementaire :

Rappel réglementation fédérale :

- Réunion des délégués: absence de délégué 40 pts
- Les forfaits signalés en réunion des délégués seront soumis à l'Article 23 – 2 : En cas de forfait, celui-ci doit être déclaré par écrit par le délégué de l'association en indiquant les motifs lors de la réunion des délégués. Le forfait, dont les motifs ne sont pas reconnus valables par le président du Jury, est sanctionné d'une amende.20 points.

PRIX : Récompenses aux premiers de chaque catégorie.

CERCLE NAUTIQUE DU PAYS D'AIX

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE | PAYS D'AIX

ENGAGEMENTS :

Exclusivement par Internet sur le site Fédéral avironfrance.asso.fr. **Ouverture des engagements :** Jeudi 3 juin 2021 8 h **Clôture des engagements :** Dimanche 13 juin 2021 20 h

Les forfaits seront acceptés par mail à : **lr13@ffaviron.fr** et **gael.depierre@ffaviron.fr** jusqu'au mercredi 16 juin le soir à 20h.

Le coût de l'engagement est de **3,00 €** par siège.

Afin de valider votre inscription, les chèques (libellés à l'ordre de «CNPA») devront être remis à l'arrivée sur le site.

SÉCURITÉ :

Assurée par le CNPA. Secours « la croix blanche » à l'arrivée.

BUVETTE ET RESTAURATION :

Sur place dès 8H00.

ASSURANCE :

Chaque société participante doit obligatoirement assurer son matériel. Le CNPA et la Ligue PACA décline toute responsabilité pour les incidents survenus sur les bateaux.

.

Le Président de la Ligue PACA
Vincent ALLIGIER

Le Président du CNPA
Guy BAUDIER

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES COURSES

Série MATIN				
Courses 800M				Courses 500m
1	J14F8x+		21	SH4-
2	J14F4x+		22	SF2x
3	J14F2x		23	SH2x
4	J14H8x+		24	SF2-
5	J14H4x+		25	SH2-
6	J14H2x		26	SF4x
7	J16F2-		27	SH4x
8	J16F8+		28	SF8+
9	J16F4+		29	SH8+
10	J14M4X+		30	SH1x et SF1x PARA
11	J16H2x		31	SH2x open
12	J16H4-		32	SH4x/+ PARA
13	J16H8+		33	SH2x PARA
14	J16F4x		34	J12HF4Y+
15	J16F2x			
16	J16H4+			
17	J16H2-			
18	J16H1x			
19	J16H4x			
20	J16F1x			
FINALE APRES-MIDI				

'Ensemble, ramons plus loin…'

Plan de circulation Régate

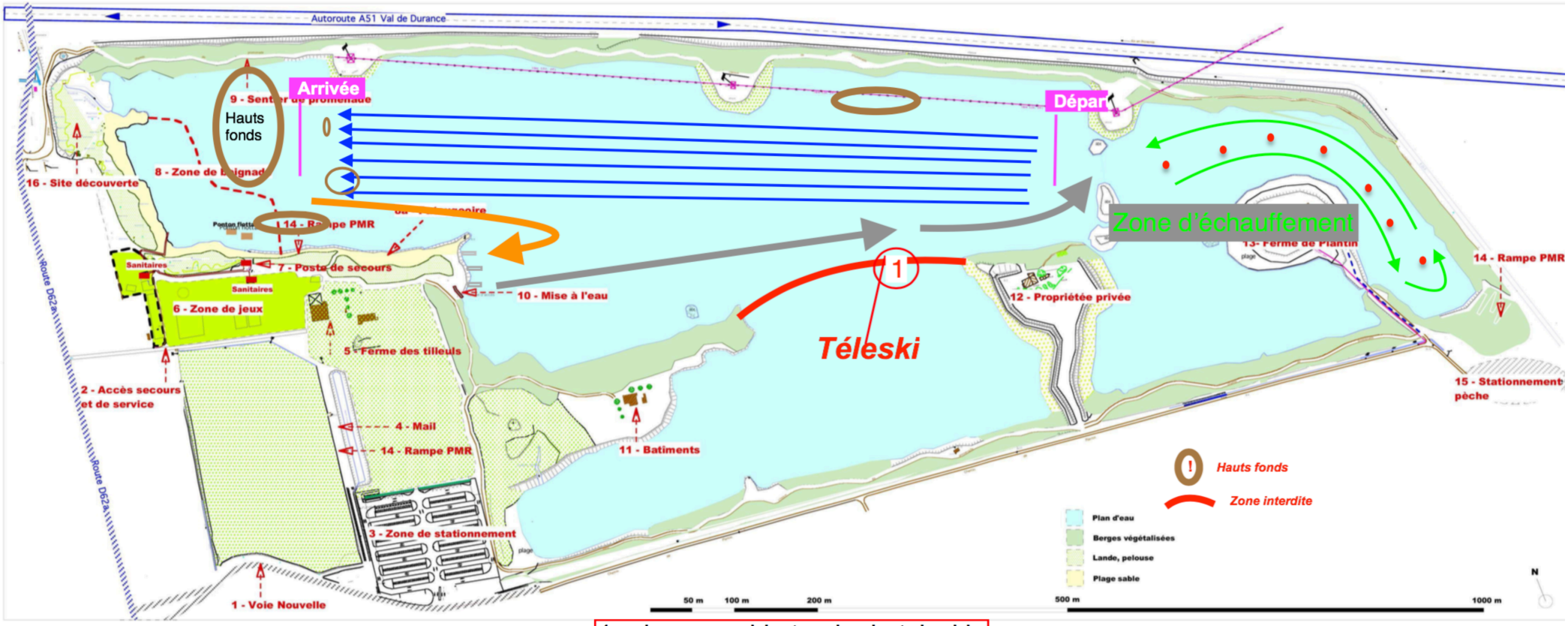

1 - danger cable tendu du teleski

CNPA · MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE · PAYS D'AIX · FFAVIRON PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR · DURANCE GRANULATS · AVIRON · CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE Chaque jour à vos côtés · Compagnie Nationale du Rhône · Région Provence-Alpes-Côte d'Azur